



Communiqué

Hausse des coûts de l'énergie

Lausanne prend des mesures supplémentaires pour inciter aux économies d'énergie

Pour lutter contre la hausse des coûts de l'énergie et soutenir les objectifs du Plan climat, la Municipalité de Lausanne a décidé d'augmenter le budget pour certaines actions du programme d'efficacité énergétique équivatt, notamment celles qui concernent le soutien aux locataires et aux PME. En parallèle, elle lance un nouveau programme d'accompagnement aux propriétaires, afin de favoriser la rénovation énergétique des bâtiments, comme prévu dans le Plan climat.

Voici le détail des mesures supplémentaires :

Davantage d'opérations éco-logements

Les opérations éco-logements consistent à fournir du matériel efficace et des conseils en économies d'énergie pour les locataires. Elles sont proposées aux gérances avec une subvention de 50%. Pour les locataires, cela permet de diminuer la consommation d'énergie d'environ 155 francs/an par ménage. Alors que les objectifs 2022-2026 prévoyaient des visites-conseils pour 1500 ménages par an, la Municipalité a décidé de renforcer cette action en ciblant 2000 ménages par an. Par ailleurs, durant les années 2023-2024, les 2000 ménages du parc immobilier de la Caisse de pension de la Commune de Lausanne seront également visés en plus.

Chaufferies d'immeubles

Les immeubles de la CPCL bénéficieront également d'une optimisation de leurs chaufferies. Ils réduiront ainsi de 10 à 20% leur consommation de chaleur, ce qui impactera directement les charges des locataires. Cette action, réalisée avec la société energo, cible en particulier les bâtiments dont la chaufferie alimente au moins 25 logements. Selon les estimations, environ 1500 ménages verront leur facture de chauffage diminuer d'environ 200 francs/an au terme de la prestation d'optimisation, qui s'étale sur plusieurs années.

Vannes thermostatiques

Une nouvelle subvention est créée pour encourager les gérances et les propriétaires à remplacer les vannes de chauffage manuelles par des vannes thermostatiques. Certains appartements non rénovés possèdent encore ces anciennes vannes qui ne s'adaptent pas à la température extérieure. Pourtant, les économies d'énergie avoisinent 10% grâce aux vannes thermostatiques.

Soutien aux entreprises

En 2022, les demandes de soutien pour des rénovations énergétiques de la part des entreprises lausannoises (audits énergétiques, subventions de 25% jusqu'à CHF 20'000.-, prêts à taux zéro) ont presque doublé en raison du contexte énergétique tendu. Pour 2023 et jusqu'à la fin de la législature, la dotation pour les subventions pour les entreprises a donc également été augmentée afin de pouvoir répondre à toutes les demandes. Un courrier de rappel sera envoyé à toutes les entreprises lausannoises pour les encourager à solliciter ces mesures de soutien.



Propriétaires d'immeubles

En parallèle à ces mesures supplémentaires, une nouvelle prestation est disponible depuis ce début d'année: les conseils en rénovation énergétique des bâtiments pour les propriétaires immobiliers. Neutres et gratuits, ils sont dispensés par équiwatt, qui s'est renforcé avec un spécialiste du domaine. Sur la base des plans et des factures d'énergie, ce dernier explique les démarches à entreprendre en priorité pour améliorer l'efficacité énergétique, ainsi que les différentes subventions à disposition.

Bâtiments communaux

Finalement, la Municipalité se veut aussi exemplaire. Elle a donc mandaté équiwatt pour une analyse systématique de tous les sites de la Ville sur les deux prochaines années, afin d'évaluer le potentiel de réduction de consommation énergétique et le mettre en œuvre, pour ceux qui ne l'auraient pas déjà réalisé.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Xavier Company, Conseiller municipal et directeur des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**
- **Baptiste Antille, responsable de la division politique énergétique et du programme équiwatt, tél. 021 315 82 12.**

Découvrir le programme équiwatt ou prendre rendez-vous sur www.equiwatt.ch

Lausanne, le 29 mars 2023